

“sourire railleur aux grands horizons de jadis. Et l’organe ne variant et déclinant avec la fonction, c’est à peine si nous pouvons nous rendre compte de notre cas. Prenons-y garde cependant : l’aigle qui de génération en génération négligerait les sommets, finirait sans s’en apercevoir au vol de la poule !” Ce n’est assurément pas la science ni les découvertes de la science qui sont ici condamnées, mais le divorce entre deux disciplines qui auraient dû s’accroître et se fortifier l’une par l’autre. La scolastique elle-même, aux mains de ses plus récents docteurs, entend bien profiter des surprenantes acquisitions d’un âge qui l’a répudiée. Que les savants profanes lui rendent la pareille ! Et si les mêmes hommes ne peuvent simultanément se vouer à l’une et l’autre discipline, qu’un certain nombre du moins demeurent fidèles à une science directrice des sciences et leur fixant du même coup leur limite et leur emploi. Ce n’est même pas l’engouement scientifique, ni à plus forte raison la réussite scientifique qui fait peur aux esprits réfléchis. Quand pendant la guerre, un chimiste allemand recevait l’ordre d’inventer ou de fabriquer un gaz méphitique, son devoir était de l’inventer ou de le fabriquer le plus méphitique possible. Jusqu’à un certain point, on doit même le congratuler d’avoir aussi superbement réussi. Le vrai coupable, c’est l’autre, le mauvais philosophe, celui qui fit prévaloir en Allemagne la doctrine que tant vaut le gaz, tant vaut le droit, et que si la balistique et la chimie peuvent obtenir un massacre universel, le massacre universel sera *ipso facto* légitimé. La France, il est vrai, par un sentiment inné de la justice, avait toujours répugné aux conséquences ultimes des doctrines d’outre-Rhin, mais elle travaille et tressaillera longtemps, et ses fils dans un siècle tressailleront encore au souvenir du péril que sa conscience a couru.

Que faut-il entendre par cet exclusivisme gouvernemental, indiqué comme second obstacle à la diffusion du thomisme chez les étudiants laïques ? Simplement le caractère incomplet de la liberté d’enseignement. Je ne parle point de l’enseignement supérieur d’État, où le recrutement du personnel s’opère quasi toujours au nom du sectarisme. En conséquence, à peine pourrions-nous compter, à l’Ecole Normale, à l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, en Sorbonne et au Collège de France, trois ou quatre professeurs qui s’in-